

DELIBERATION N°2022-23_076
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 4 mai 2023

Désignation d'un enseignant chercheur à la commission de la formation permanente et à la commission césure

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Membres présents : 23
Membres en exercice : 39	Membres représentés : 6
Quorum : 20	Total : 29

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, désignent un enseignant chercheur pour la commission de la formation permanente puis de la commission césure.

Pour la commission de la formation permanente :

Après appel à candidature en séance, Samir JEMEI se porte candidat

Résultat du vote :

Pour : 29

Contre : 0

Absentions ou refus de vote : 0

Pour la commission césure :

Après appel à candidature en séance, Remy VIENNEY se porte candidat

Résultat du vote :

Pour : 29

Contre : 0

Absentions ou refus de vote : 0

Est élu à la commission de la formation permanente : Samir JEMEI
Est élu à la commission césure : Rémy VIENNEY

Besançon, le 4 mai 2023

Pour la Présidente et par délégation,
le directeur général des services

Thierry CAMUS



délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté

